



# Equipe Adultes Ressources

publié le 06/10/2019

## Présentation de l'aide aux enfants en souffrance au collège

---

Au collège Arthur RIMBAUD, le repérage des élèves en souffrance psychique ou en situation de mal-être s'effectue selon deux modes :

- Le premier concerne les adolescents qui sont en capacité de verbaliser leur souffrance et qui rencontrent dans un premier temps le plus souvent un enseignant, un conseiller principal d'éducation, une infirmière, une assistante sociale, ou tout autre membre de la communauté éducative.
- Le second mode est pour les élèves qui n'ont pas une démarche volontaire mais qui sont repérés en fonction des résultats scolaires, de l'assiduité et des troubles du comportement.

Des entretiens d'évaluation clinique ont été mis en place dans les établissements scolaires volontaires du département de la Vienne : en lien avec les médecins de l'Éducation Nationale, ils sont destinés à accompagner les équipes éducatives dans le travail de repérage et d'orientation des adolescents en souffrance psychique ou en situation de mal-être. Ce dispositif s'organise autour de deux types d'intervention :

- le premier type d'intervention consiste à faire appel à **des équipes adultes-ressource (EAR)**, constituées de professionnels de la communauté éducative volontaires, spécialement formés pour repérer précocement les adolescents en difficultés. Dans chacun des établissements volontaires, ces équipes se réunissent une fois toutes les quatre à six semaines en présence d'un psychologue du service de psychiatrie infanto-juvénile .  
**Intervenants sur les lundis (5 séances dans l'année) : Mme Magalie THIBAUD, psychologue du service de psychiatrie infanto-juvénile , 3 professeurs, Wilfrid LISON (infirmier), Mme ORAVEC ( chef d'établissement) et Mme LAHORGUE (CPE) .**
- le deuxième type d'intervention a pour objectif de permettre aux collégiens de rencontrer au sein même de leur établissement scolaire, **un infirmier d'un secteur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent dans le cadre des Entretiens d'Évaluation Clinique (PEC)**. Ces permanences sont par quinzaine, encadrées par le Centre Hospitalier Henri Laborit et supervisées par un pédopsychiatre au cours de réunions hebdomadaires de régulation. **Intervenante : Mme Virginie XUEREB, infirmière secteur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent. Elle reçoit les élèves demandeurs les mardis matins par quinzaine en toute confidentialité. Le cahier de rendez-vous est dans le bureau de Mme LAHORGUE.**

